

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 34 Conception de situations d'apprentissage			
Code	PEGR2B34FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	11 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Henri François LORIAU (henri-francois.loriau@helha.be) Cindy ROELANDTS (cindy.roelandts@helha.be) Laura KOSSIANOV (laura.kossianov@helha.be) Emilie NOEL (emilie.noel@helha.be) Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be) Murielle VAN TRIENPONT (murielle.van.trienpont@helha.be) Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	110		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE est constituée des ateliers de formation professionnelle ainsi que des cours de psychologie et d'évaluation des apprentissages.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de:

- construire, seul ou en équipe, des projets, des activités d'apprentissage en adéquation avec les exigences des programmes et les consignes administratives fournies par la HE, en veillant : à promouvoir la confiance en soi des élèves, à mettre en place des démarches actives, à utiliser différents supports, à planifier différents procédés méthodologiques;
- présenter un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en oeuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes;
- adopter un regard critique et réflexif, faire preuve de curiosité intellectuelle vis-à-vis des pratiques observées et/ou vécues.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : UE35

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGR2B34FRA	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEGR2B34FRB	Évaluation des apprentissages	30 h / 1.5 C
PEGR2B34FRC	Psychologie des apprentissages	30 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 110 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR2B34FRA	Ateliers de formation professionnelle	80
PEGR2B34FRB	Évaluation des apprentissages	15
PEGR2B34FRC	Psychologie des apprentissages	15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	13_PEGR2B34FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Henri François LORIAU (henri-francois.loriau@helha.be) Cindy ROELANDTS (cindy.roelandts@helha.be) Laura KOSSIANOV (laura.kossianov@helha.be) Emilie NOEL (emilie.noel@helha.be) Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be) Murielle VAN TRIENPONT (murielle.van.trienpont@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE est constituée des ateliers de formation professionnelle ainsi que des cours de psychologie et d'évaluation des apprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de:

- construire, seul ou en équipe, des projets, des activités d'apprentissage en adéquation avec les exigences des programmes et les consignes administratives fournies par la HE, en veillant : à promouvoir la confiance en soi des élèves, à mettre en place des démarches actives, à utiliser différents supports, à planifier différents procédés méthodologiques;
- présenter un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes;
- adopter un regard critique et réflexif, faire preuve de curiosité intellectuelle vis-à-vis des pratiques observées et/ou vécues.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Création de leçons et d'activités didactiques individuelles et/ou collectives.
Analyse et réflexion pour et/ou à partir de ces activités.
Mise en place d'un projet interdisciplinaire.

Démarches d'apprentissage

Démarche en atelier (préparations et/ou présentations écrites et/ou orales individuelles et/ collectives).
Implication importante du MFP.

Dispositifs d'aide à la réussite

Guidance et accompagnement individuel et/ou collectif.
Implication importante du MFP.

Ouvrages de référence

Manuels et ouvrages de référence transversaux et disciplinaires.

Supports

Travaux des étudiants, notes de cours, photocopies et/ou supports powerpoint.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une présence réelle en classe d'au moins 80%, tant pour les AFP didactiques que pour les AFP psychopédagogiques, est obligatoire pour pouvoir être évalué et partir en stage.

Les cotes obtenues pour le volet didactique représentent 65% de la cote finale, les cotes obtenues pour le volet psychopédagogique représentent 35% de la cote globale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	65		
Période d'évaluation	Evm	20	Exm	15	Exm	100

Evm = Évaluation mixte, Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Evaluation des apprentissages			
Code	13_PEGR2B34FRB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'évaluation poursuit des buts de certification, de régulation et d'amélioration des apprentissages (et des comportements) avec une dimension prédictive. En conséquence de quoi, il faut en amont définir un choix de démarches et d'instruments (notes, grilles, tests, bulletins, etc.) et en aval il faut travailler cette capacité à interpréter et communiquer les résultats aux élèves, aux collègues et aux parents.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Pour quoi, pour qui, pourquoi évaluer ? Les dimensions éthiques et déontologiques de l'évaluation seront abordées.

- Comment évaluer ? Dimension docimologique (corrections de copies, barèmes, conseils de classe,)
- Communiquer son évaluation : réunions avec les parents, travail sur le statut de l'erreur, contrat didactique avec les élèves,...

Ces démarches seront en liens avec les stages et le projet interdisciplinaires abordé en AFP.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Définition de l'évaluation, les phases clés de l'évaluation, L'évaluation d'une production et d'une démarche, qui évalue ?, les moments de l'évaluation et les types d'évaluation, les fonctions de l'évaluation, l'évaluation des compétences, la remarque dans le bulletin, le conseil de classe, l'établissement des notes, ...

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux et travaux collectifs sur des points précis comme la discordance dans la notation, simulation de conseils de classe, notes dans les bulletins, situations-problèmes liées à l'évaluation (tricherie, contestations, erreurs du professeur,...).

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité donnée aux étudiants de poser des questions dans et en dehors des cours.

Ouvrages de référence

Quelques outils et réflexions pour (bien) débiter dans le métier, Numéro spécial des Cahiers pédagogiques, 2006

- Les notes, secrets de fabrication, P. Merle,ESF, 2007
- L'évaluation plus juste et plus efficace: comment faire? F.Castincaud & J-M. Zakhartchouck, Repères pour agir,Canopé, 2014
- Les méthodes qui font réussir les élèves, D. Alexandre, ESF, 2013

Supports

Notes de cours, vidéos, ConnecEd

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session de juin :

Examen écrit : 100%

Session de septembre :

Examen écrit : 100%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	13_PEGR2B34FRC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En continuité avec le cours de Psychologie des apprentissages I, ce second volet permet de découvrir quelques autres concepts fondateurs de la psychologie appliquée à la sphère éducative.

Ce cours apporte également les outils créatifs à intégrer dans des démarches d'apprentissage innovantes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 3 : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

3.3 : Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.3 : Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Compétence 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.2. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Précisément, au terme du cours, les étudiants seront capables, en se référant aux théories de la créativité et aux processus psychologiques du fonctionnement humain, d'expliquer et de justifier des recherches menées, des démarches adoptées, des choix opérés.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

En lien avec les théories de l'apprentissage abordées en bloc 1, la seconde partie du cours dispensée en bloc 2 aborde les points suivants : les émotions, le stress, l'estime de soi, la pensée, la résolution de problèmes, la créativité, l'intelligence, les intelligences.

Démarches d'apprentissage

Apports théoriques ;

Lectures, exercices interactifs ;

Travaux individuels et de groupe.

Exploitation pratique de la matière vue au cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accrochage de la matière théorique aux aspects pratiques de terrain (éléments d'une classe, par ex.).
Possibilité de réexpliquer les aspects théoriques.
Evaluation formative avant l'épreuve sommative.
Suggestions de lectures/formations complémentaires accompagnées.

Ouvrages de référence

BRASSEUR, P. (2012). Génie toi-même !
CAPRON-PUOZZO, I. (2016). La créativité en éducation et formation
COON, D. (2005). À la découverte de la psychologie.
COTTRAUX, J. (2010). À chacun sa créativité.
HELHa (2014). Projet créativité.
ID-Solution. Comment avoir des idées géniales !?
ROBINSON, K. (2013). L'élément.
...

Supports

Le cours s'appuie sur des présentations PowerPoint, des vidéos et d'autres ressources mises à disposition en ligne.
Des applications concrètes sont effectuées.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur une présentation orale synthétique des apprentissages sous forme de carte conceptuelle ainsi que sur la légitimation des concepts et activités abordés aussi en ateliers de formation professionnelle.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo	100			Exo	100

Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).